



Chers Amis,

Une nouvelle fois le drapeau de notre mairie a été mis en berne après l'attentat qui s'est déroulé vendredi dans un petit village à côté de Carcassonne. Le dévouement du Lieutenant-colonel Beltrame et le don qu'il a fait de sa



vie pour sauver d'autres vies ont été exemplaires et dignes du soldat qu'il était. On ne peut que s'incliner en sa mémoire mais on peut aussi s'interroger sur le degré de protection dont nous avons besoin et que nous sommes en droit de réclamer sans haine, sans amalgame, sans esprit vengeur. Tout le monde a sa solution, tout le monde a ses certitudes. Mais une fois le drame passé, la séquence du recueillement et des émotions accomplie, reste une question : comment empêcher que cela ne se reproduise ?

Au nom du conseil municipal de Gressy et aux noms de l'ensemble de ses administrés, je veux présenter mes condoléances les plus sincères et mes vœux de courage à Madame Beltrame et à sa famille. Je tiens également à dire notre reconnaissance à la Gendarmerie Nationale, aux forces de la Police Nationale et à l'ensemble des services de sécurité pour leur dévouement à nous protéger au mieux des situations qu'ils rencontrent.

J.C.Geniès, Maire.

BIBLIOTHEQUE : CONCOURS DE DESSINS



Le deuxième concours de dessins organisé le 17 mars par notre bibliothèque a rencontré un franc succès. 34 « œuvres d'art » ont été déposées auprès du jury composé de l'équipe des bénévoles de la bibliothèque qui ont remis des prix aux lauréats des 3 catégories : Enzo - Ugo - Noémie (Cat. 3 à 6 ans), Selen - Iris - Aloïse (Cat. 7 à 10 ans), Léa - Hélène - Lucie (Cat. À partir de 11 ans). Dans la catégorie Adulte : M.et Mme Grosjean ont obtenu respectivement le 1er et 2ème prix et un 3ème prix ex aequo à Rose Marie et Isabelle.



COLLECTE DES DECHETS : *Des modifications sont à prévoir*

Le SIGIDURS - Syndicat mixte pour la gestion et l'incinération des déchets urbains de la région de Sarcelles - vient de renouveler son contrat de collecte.

A compter du mardi 1er mai, des adaptations seront possibles dans les horaires de passage des bennes qui ramassent vos déchets.

Pour éviter un éventuel désagrément, nous vous invitons à sortir votre bac gris pour les ordures ménagères et votre bac jaune pour les emballages et papiers, la veille au soir et à les laisser sortis jusqu'au passage du collecteur. Ce passage pourra être décalé par rapport à vos habitudes.

Toutefois, si vous manquez la collecte, nous vous remercions de rentrer votre poubelle et de la ressortir lors du prochain ramassage.

Si vous constatez des anomalies de la part du collecteur, laissez votre bac sorti et **contactez le n° vert du SIGIDURS au 0800 735 736**.

Enfin, concernant le ramassage des déchets végétaux et des encombrants, merci de vous référer à votre calendrier de collecte.

Pour tout complément d'informations : www.sigidurs.fr



G.A.G. : L'ETANG EN FETE

Organisée par le G.A.G., la journée « L'Étang en fête » se déroulera le **samedi 7 avril**.

Elle débutera dans le parc Macquer à partir de 7 heures par un concours de pêche sur l'étang préalablement réempoisonné pour l'occasion par la municipalité, puis nous nous retrouverons autour d'un barbecue à la mi-journée.

L'après-midi sera consacrée aux jeux de société et à des activités de plein-air ainsi qu'au traditionnel concours de boules « Trophée Michel Brusa » organisé par l'association « Gressy d'Hier et d'Aujourd'hui ».

Nous espérons qu'avec le soleil qui devra être obligatoirement des nôtres, vous serez très nombreux à nous rejoindre !

Merci de confirmer votre présence à :

asso.gag.gressy@gmail.com ou gha77.mail@gmail.com

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JANVIER 2018

- Avis favorable au renouvellement de la convention avec la R.E.P. (Routière de l'Est Parisien)
- Vote du montant de la rémunération des agents recensés et du coordonnateur communal, rémunérations remboursées en totalité par l'État (1646 Euros au total).
- Vote de l'Indemnité du trésorier principal pour ses activités de conseil durant l'année 2017 (477 Euros)
- Autorisation de signature du marché annuel d'entretien des espaces verts à la Société Paysages de la Plaine de France pour un montant annuel de 33.400 Euros HT)
- Création d'un poste d'agent de maîtrise
- Création d'un poste de rédacteur principal de 1ère classe
- Création d'un poste d'adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe

OPERATION BROYAGE DE BRANCHES A DOMICILE

Du 18 au 30 juin prochain, le SIGIDURS organise une campagne de broyage de branches dans plusieurs communes de son territoire. A ce titre, Gressy fait partie des communes qui pourraient accueillir une opération de broyage à domicile sur rendez-vous.

L'objectif du SIGIDURS est de permettre à nos administrés d'obtenir du broyat gratuit à partir du broyage de leurs branches. Ainsi, la quantité de déchets végétaux présentée à la collecte sera diminuée et le broyat obtenu directement réutilisé dans le jardin de l'administré. Dans le cas où l'administré ne peut être présent, celui-ci aura la possibilité de présenter ses branches devant son domicile s'il fournit un contenant pour récupérer le broyat.

Pour cette opération, l'intervention se fera sur notre commune les 18 et 19 juin et une communication sera faite en amont afin d'inviter les administrés à contacter les services du SIGIDURS pour prendre rendez-vous.



Le soleil était de retour ce samedi 24 mars choisi par la Coopérative Scolaire et l'Association des Parents d'Élèves pour fêter Monsieur Carnaval 2018. Après un cortège dans les allées du parc Macquer et celles du Domaine de l'Orme, tout ce petit monde s'est retrouvé au Foyer Rural où crêpes, friandises, jus de fruit (et même du Kir pour Monsieur le Maire et ses adjoints) attendaient la cinquantaine de participants aux costumes chamarrés, flamboyants et joliment colorés.

SILENCE ON TOURNE....

Depuis 1967 date de la sortie du film « Le viol du vampire » de Jean Rollin, dont quelques scènes ont été tournées dans le village, au bord de l'étang dont les rives



étaient envahies par les ronces, devant et dans le château devenu mairie de Gressy, notre village a servi relativement souvent au 7ème. art.

Citons ainsi le tournage en

pleine nuit d'une scène de poursuite dans un épisode de « Commissaire Moulin » poursuite qui s'achevait à la cabine téléphonique à l'angle du point chaud du Foyer Rural. Autre nuit quelques années plus tard, une nouvelle scène d'un autre épisode de Commissaire Moulin où l'on voit Yves Rénier franchir l'entrée du Moulin de Moulignon transformée pour la circonstance en hôtel-restaurant.

« Camping » le film de Fabien Onteniente sorti en 2006 présente en quelques secondes au tout début du film le départ en vacances du couple Claude Brasseur et Mylène Demongeot, scène tournée sur la petite allée en gravillons à l'époque qui menait à notre ancienne école où Claude Brasseur vérifie le bon fonctionnement des clignotants de sa CX.



Nous avons été contactés récemment pour deux nouveaux tournages.

Le premier se déroulera dans le parc que l'on réserve chaque année au repas campagnard. Il aura lieu le mardi 10 avril et une séquence au cours de laquelle une caravane est brûlée, sera mise en scène. La réalisation de ce court métrage sera assurée par des étudiants en fin de cursus, étudiant de l'école de cinéma ESRA (Ecole Supérieure de Réalisation Audiovisuelle).

Le second aura lieu le lundi 7 mai sur la place Athéna et au Manoir de Gressy dans lequel s'effectueront des plans pour la Saison 4 du Bureau des Légendes et toute l'équipe technique et artistique se réunira au Foyer Rural loué à cette occasion à la réalisation.



GRESSY Salle des fêtes

7 AVRIL 2018 - 21h00

HEPTA TRIBU



Imprimé par nos soins - SIRET 83331704600016

Faites le plein d'énergie avec ces 10 musiciens retournés à l'état sauvage !

Mathieu Adam (trombone)
 Guilhem André (sax alto)
 Hugo Barré (basse)
 William Carosella (claviers)
 Joël Chausse (trompette)
 Matthieu Hutteau (sax baryton)
 Philippe Maniez (batterie)
 Michel Oberli (sax ténor)
 Jean-Pascal Palmero (guitare)
 Michel Ragonnet (trompette)



CONCERT DE JAZZ

Entrée à partir de 20h00, places à **15€**, adhérents La Chaloupe **10€**

Bar et restauration légère salée (sur réservation) et sucrée

Réservations & infos au **06 07 65 87 34** ou
www.lachaloupedujazz.fr



Flashez ce code pour accéder directement à la réservation →

